



## Remise des prix du concours Belin 2022

### Vendredi 18 mars à 18h00

► Salons de réception de l'Hôtel de Ville

*En présence de*

► **Christine Garnier,**  
Adjointe aux Ecoles

**Le prix de charpente Belin est organisé depuis 1882 par la Ville de Grenoble afin de récompenser les jeunes ouvrier-es-charpentier-es de l'Isère et de valoriser les métiers du bois et du bâtiment. La cérémonie de remise des prix aura lieu ce vendredi.**

### DEUX ÉPREUVES DE 12H, LE VENDREDI 03 ET LE SAMEDI 04 MARS

Cette année, les deux journées d'épreuves du concours ont eu lieu les vendredi 4 et samedi 5 mars à l'Institut des Métiers et des Techniques de Grenoble. La première épreuve était réservée à une épreuve de trait (12h), et la seconde à la réalisation de la maquette issue de l'épure élaborée la veille (12h).

### UN JURY PROFESSIONNEL POUR ÉPAULER LA VILLE

Un jury, composé de professionnel-les de la charpente (dont d'ancien-nes lauréat-es) qui apportent une aide indispensable à la Ville dans l'organisation de ce concours, se réunira pour départager les neuf candidat-es qui se verront remettre des récompenses en public lors de la cérémonie organisée le vendredi 18 mars à l'Hôtel de Ville de Grenoble.

Le concours est organisé par la Ville de Grenoble avec le soutien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère, CAPEB 38, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble, les Compagnons du Devoir de Villefontaine, les Compagnons du Devoir de Saint-Egrève, la Fédération Compagnonnique, le Conseil Départemental de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, l'Ecole d'Architecture de Grenoble et FI-BOIS.



Remise des prix du Prix Belin 2017 à la MC2.  
©Laurent Rico, Ville de Grenoble 2017